

Niveau :	<b>MASTER</b>					année
Domaine :	<b>ARTS, LETTRES, LANGUES</b>					<b>M2</b>
Mention :	<b>LETTRES</b>					
Parcours :	<b>METIERS DU LIVRE</b>					
Volume horaire étudiant :	124 h	124 h	h	h	350 h	<b>248 h</b>
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

**Contacts :**

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
<p><b>Marie-Ange Fougère</b> Maître de conférences Faculté des Lettres, Bureau 242 ☎ 03.80.39.50.00 marie-ange.fougere@u-bourgogne.fr</p>	<p><b>Adeline BOUYACHOU</b> Faculté des Lettres, Bureau 136 A 2 boulevard Gabriel, 21000 DIJON ☎ 03.80.39.55.81 adeline.bouyachou@u-bourgogne.fr</p>
Composante de rattachement : UFR Lettres et Philosophie	

**Objectifs de la formation et débouchés :**
**■ Objectifs :**

- dispenser une formation polyvalente, condition indispensable pour parvenir à maîtriser avec succès la conception et la mise en œuvre de projets éditoriaux et de projets culturels.
- développer le sens de l'initiative, le goût de l'innovation qui permettent à un projet de se démarquer de bien d'autres dans un domaine où l'absence d'originalité est souvent rédhitoire.
- lier intimement transmission des savoirs et maîtrise des pratiques, originalité et sens de l'organisation car c'est précisément une des caractéristiques principales des métiers du livre que d'exiger ces aptitudes et qualités très différentes.

**■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

- Secrétaire et assistant(e) d'édition ; responsable du service de correction ; responsable du service de documentation iconographique ; délégué(e) pédagogique ; attaché(e) de presse ; représentant(e) de maison d'édition.
- Métiers de la librairie : libraire, responsable de rayon

- Médiateur/trice du livre ; chargé(e) d'action culturelle à la Drac, au CRL, dans les collectivités territoriales, les centres culturels français ou européens, les institutions publiques ou privées pratiquant un mécénat ; gestionnaire de produits culturels (festivals, journées culturelles, etc.)

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation (qui existe seulement en M2) :**

- Aptitude à penser la chaîne du livre à la fois dans les configurations (historique, sociale, juridique, économique) qu'elle suppose et les médiations qu'elle implique entre les différents acteurs (auteur, éditeur, diffuseur, libraire, lecteur).
- maîtrise des savoir-faire à partir desquels l'étudiant pourra, selon ses choix et aptitudes, construire son propre parcours professionnel : définir des objectifs éditoriaux ou culturels ; concevoir et mettre en œuvre des projets (analyse des besoins, identification de la demande et des publics, mise en place des coopérations nécessaires, évaluation des moyens humains, matériels et organisationnels nécessaires) ; caractériser un public ; traiter l'information écrite ou orale à l'intention de différents publics ; assurer le suivi administratif et financier d'un projet ; rédiger un dossier ou un communiqué de presse ; connaître l'édition électronique ; maîtriser logiciels de base de données, de mise en page, de traitement de texte.
- Utilisation des logiciels PAO DAO ; rédaction de notes de lecture ; révision de textes destinés à la publication ; techniques éditoriales ; règles de mise en page/forme ; initiation à la rédaction web.
- Compétences générales en matière de gestion et de droit de la propriété intellectuelle et artistique.

---

**Modalités d'accès à l'année de formation :**

■ **vivier de recrutement :**

- étudiant(e)s titulaires d'un M1 du domaine Arts, Lettres, Langues ou SHS.
- professionnel(le)s des métiers du livre par VA

■ **sur sélection :**

Une présélection des étudiant(e)s candidat(e)s est effectuée sur dossier, comportant :

- un curriculum vitae universitaire,
- une lettre de motivation/projet professionnel,
- un relevé des notes obtenues à la maîtrise ou en 1<sup>ère</sup> année de master

(les étudiant(e)s, en cours d'études, n'ayant pas validé la 1<sup>ère</sup> année de master à la date fixée pour le dépôt du dossier fourniront un relevé de leurs notes du 1<sup>er</sup> semestre).

**Le dossier de candidature doit être déposé au secrétariat scolarité à une date fixée à l'avance (3<sup>e</sup> semaine du mois de mai en général).**

L'admission définitive des candidat(e)s présélectionné(e)s sera prononcée en fonction de leurs résultats à une épreuve écrite consistant en la rédaction d'une note de synthèse.

**Cette épreuve se déroulera au cours de la deuxième semaine de juin** (sous réserve d'éventuel report nécessaire. Confirmation de la date, sous forme de convocation, sera donnée aux étudiant(e)s dont le dossier aura été retenu).

L'effectif total de la formation est limité à 20 étudiants.

■ **par validation d'acquis ou équivalence de diplôme**

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

**Organisation et descriptif des études :**

- tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

**SEMESTRE 3**

UE1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval <sup>(1)</sup> Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Connaissance de l'environnement</b>	Politiques culturelles et politiques du livre	20			20	3	CT	CT			3
	Histoire et mutations du livre	12	12		24	3	CT	CT			3
<b>TOTAL UE</b>		32	12		44	6		CT			6

UE2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval <sup>(1)</sup> Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>De l'auteur au lecteur : les métiers du livre</b>	Edition	24			24	2	CT	CT			2
	Diffusion/distribution	6	6		12	1,5	CT	CT			1,5
	Librairie	6	6		12	1,5	CT	CT			1,5
	Médiation du livre	4	4		8	1	CT	CT			1
<b>TOTAL UE</b>		40	16		56	6					6

UE3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval <sup>(1)</sup> Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Gestion d'entreprises du livre</b>	Economie du livre	12	12		24	2,5	CT	CT			2,5
	Gestion financière	12	12		24	2,5	CT	CT			2,5
	Marketing	4	4		8	1	CT	CT			1
<b>TOTAL UE</b>		28	28		56	6					6

UE4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval <sup>(1)</sup> Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Outils</b>	Anglais		20		20	3	CT	CT			3
	Infographie et PAO		24		24	3	CT	CT			3
<b>TOTAL UE</b>			44		44	6					6

UE5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval <sup>(1)</sup> Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Profession- nalisation</b>	Mise en œuvre de projets	12	12		24	3	CT	CT			3
	Écritures professionnelles et rédaction web	12	12		24	3	CT	CT			3
<b>TOTAL UE</b>		24	24		48	6					

<b>TOTAL S3</b>		<b>124</b>	<b>124</b>	<b>248</b>		<b>30</b>					<b>30</b>
-----------------	--	------------	------------	------------	--	-----------	--	--	--	--	-----------

**SEMESTRE 4**

UE6	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval <sup>(1)</sup> Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Stage</b>	Stage tutoré de 350h en milieu professionnel					20					20
	<b>TOTAL UE</b>					20					

UE7	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval <sup>(1)</sup> Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Rapport de stage ou dossier de recherche</b>	Rapport de stage et soutenance orale					10					10
	ou										
	Dossier de recherche					10					10
	Suivi du stage et encadrement de la rédaction		24								
<b>TOTAL UE</b>			24			10					10

<b>TOTAL S4</b>			<b>24</b>			<b>24</b>	<b>30</b>				<b>30</b>
-----------------	--	--	-----------	--	--	-----------	-----------	--	--	--	-----------

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université.

[http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

● **Sessions d'examen**

- 1<sup>ère</sup> session à la fin du S3 et session de rattrapage à la fin du S4.

- soutenance du rapport de stage : fin juin, ou début septembre pour les étudiant(e)s qui effectuent leur stage en juillet/août.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :